



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Monuments historiques

Question écrite n° 50440

Texte de la question

M. Jean-Louis Idiart appelle l'attention de M. le ministre de la culture sur les menaces qui pesent sur le patrimoine historique national. La dernière loi de finances se traduit par une diminution des crédits dans ce secteur de 28 % et confirme l'étalement de la loi de programme 1994-1998. Ces restrictions s'ajoutent à l'attitude de l'administration qui remet en question dans les faits les crédits votés par le Parlement. De plus, si l'on en croit certaines informations, un nouveau plan d'économie serait à l'étude. Cette situation entraîne, comme on peut s'en douter, des conséquences importantes sur l'état des monuments et sur l'activité des entreprises spécialisées qui ont déjà perdu 15 % à 20 % de leur personnel en 1996. C'est aussi tout le secteur de l'économie touristique qui risque de s'en ressentir. Il lui demande s'il envisage de faire inscrire dans les prochaines lois de finances les 600 millions de francs indispensables à la sauvegarde du patrimoine en France.

Données clés

Auteur : [M. Idiart Jean-Louis](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50440

Rubrique : Patrimoine

Ministère interrogé : culture

Ministère attributaire : culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 avril 1997, page 1736